



Morbihan

CTPL du 04 septembre 2008

1^{er} point de l'ordre du jour :

le transfert de communes entre postes comptables.

Sont concernées :

- ☛- 4 communes gérées actuellement par la Trésorerie de **Josselin** lesquelles appartenant à la communauté de communes du pays de St Jean-Brévelay sont appelées à rejoindre les autres communes de ce groupement et dépendre de la trésorerie de **Locminé**. Cette opération se traduira par la création d'un emploi en plus à Locminé et corrélativement un en moins à Josselin.
- ☛--1 commune de la communauté de communes de Josselin (Lantillac) actuellement gérée par **Rohan** va rejoindre la Trésorerie de **Josselin**.
- ☛--1 commune de la communauté de communes de Questembert (La Vraie Croix) dépendant d'**Elven** va être rattachée au poste de **Questembert**.

Nous avons interrogé la direction pour savoir si cette démarche était le début d'une grande opération de redistribution des communes du département en fonction de leur appartenance à une communauté de communes.

La réponse a été : « pas à ce stade » . Il ne s'agirait que d'une opération ponctuelle.

Question complémentaire : quid de son incidence sur le périmètre des futurs SIP ?
Réponse : « **Il existe quelques incohérences mais cela ne détériorerait pas la cohérence avec la DSF** ». L'harmonisation avec les CDI n'est donc pas le but recherché par cette manœuvre.

La question a aussi été posée de l'obligation pour un agent de Josselin de rejoindre Locminé suite au transfert des charges. Le TPG a dit qu'il n'était pas dans son intention de contraindre un agent de Josselin.

Les deux autres transferts de communes ne doivent pas occasionner de mouvement de personnel.

Le transfert de la commune de la Vraie Croix à Questembert ne se fera qu'en 2010 à la demande du maire .Celui ci a exprimé des réticences et inquiétudes à l'encontre de cette opération. Il craignait entre autre que cela ne fragilise le canton et sa trésorerie d'origine. Ce qui prouve l'attachement des maires des petites communes à leur trésorerie. Ce n'est pas nouveau mais ça fait toujours plaisir à entendre !

Vote sur ce point : les **organisations syndicales ont voté unanimement** contre car le principe de cohérence et d'harmonisation de la compétence géographique des postes comptables avec la carte de l'intercommunalité nous paraît dirigé. Et pour quelle finalité ? Nous partageons les inquiétudes des élus , tout cela ne paraît pas anodin dans un contexte de diminution des services publics en milieu rural et de réduction des effectifs de la fonction publique .

Le 2ème point de l'ordre du jour :

les résultats de l'absentéisme du département.

La principale information était la diminution conséquente ces dernières années des absences de la catégorie A du Morbihan par rapport aux autres catégories.

Un revenu plus conséquent serait-il le gage d'une meilleure santé ?

Plus sérieusement , l'étude des chiffres de l'absentéisme que nous tenons à votre disposition, notamment au niveau des congés de longue maladie et maladies ordinaires toute catégorie confondue, nous incite à penser que la pression grandissante au travail a et aura plus encore des conséquences néfastes sur la santé des agents.

Nous sommes aussi intervenus au sujet des autorisations d'absence dont le nombre a sérieusement diminué depuis l'instauration de la RTT. Le TPG recommande aux chefs de poste **la souplesse** et affirme que chaque cas qui sera remonté au service Ressources Humaines sera examiné avec humanité.

Si tel est votre cas , faites vous connaître auprès de vos représentants syndicaux ou du service du personnel.

Les facilités d'horaires à l'occasion de la rentrée scolaire ont été encore accordées dans le Morbihan sans récupération obligatoire contrairement semble-t-il aux départements voisins. Le TPG nous a assuré que cette situation sera maintenue l'an prochain.

Autres problèmes évoqués :

L'avenir de la mission des Amendes au sein de la filière fiscale.

L'avenir de la gestion des offices HLM et le devenir des postes qui en assurent la gestion.

Le projet de départementalisation de l'équipe de renfort.

Vos représentants SUD en CTPL :

Annie Rio, Josiane Le Moal, Eric Piguel et Anita Audic

N'hésitez pas à nous contacter